

Questionnaire: Lignes directrices pour l'évaluation économique des programmes de vaccination au Canada

Comité consultatif national de l'immunisation
Centre de préparation à l'immunisation
Programme d'immunisation
Agence de la santé publique du Canada

PROTECTING AND EMPOWERING CANADIANS TO IMPROVE THEIR HEALTH



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada

Canada

Comité consultatif national de l'immunisation : Lignes directrices pour l'évaluation économique des programmes de vaccination au Canada

Introduction

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) donne à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) des conseils continus et à jour liés à l'immunisation dans le domaine de la médecine, des sciences et de la santé publique.

Alors que le mandat du CCNI se rapportait à l'innocuité, à l'efficacité potentielle ou réelle et à l'immunogénicité des vaccins ainsi qu'au fardeau des maladies, l'ASPC a élargi celui-ci pour inclure la prise en compte systématique de facteurs liés aux programmes dans l'élaboration de recommandations fondées sur des données probantes afin de faciliter la prise de décisions opportunes concernant les programmes de vaccination publics à l'échelle provinciale et territoriale. Les autres facteurs que le CCNI doit systématiquement prendre en compte sont l'économie, l'éthique, l'équité, la faisabilité et l'acceptabilité.

La première édition des Lignes directrices du CCNI pour l'évaluation économique des programmes de vaccination au Canada ci-après appelées les « Lignes directrices » est maintenant accessible en tant qu'ébauche aux fins de commentaires du public.

Les Lignes directrices ont été établies afin de définir les meilleures pratiques pour la réalisation et la communication des évaluations économiques des programmes de vaccination au Canada. Le but est de permettre aux décideurs du système de santé public du Canada d'avoir accès à des renseignements cohérents et crédibles qui orienteront les décisions relatives aux programmes de vaccination. Le public cible de ces Lignes directrices comprend les chercheurs qui réalisent de telles évaluations économiques ainsi que les décideurs politiques qui utilisent les résultats de ces évaluations.

Le CCNI cherche maintenant à obtenir des commentaires sur l'ébauche des Lignes directrices de la part des intervenants, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- les provinces et les territoires;
- le Comité canadien sur l'immunisation;
- le Groupe de travail sur l'innocuité des vaccins;
- le Conseil des médecins hygiénistes en chef;
- les groupes techniques consultatifs nationaux sur la vaccination (GTCNV);
- les groupes techniques consultatifs provinciaux sur la vaccination (GTCPV);
- les agences d'évaluation des technologies de la santé;
- les groupes de défense des patients
- des chercheurs;
- des responsables des politiques;
- l'industrie;
- d'autres parties intéressées.

Ci-dessous vous trouverez le lien vers et les lignes directrices (téléchargeable en HTML, en PDF et en document Word).

- HTML des lignes directrices :
- PDF des lignes directrices :
- Document Word des lignes directrices :

Vous trouverez deux enregistrements qui soulignent les contenus essentiels des lignes directrices sur le site web de [CANVax](#), sous l'onglet Webinaires. La version la plus courte est dirigée envers les décideurs politiques et celle la plus longue, envers les analystes qui réalisent les évaluations économiques.

Le Secrétariat du CCNI et le Groupe de travail sur les lignes directrices en matière d'économie prendront en compte tous les commentaires reçus lorsqu'ils procéderont à l'examen final avant de soumettre les Lignes directrices aux fins d'approbation finale du CCNI et de les rendre publiques. Vos commentaires contribueront à la mise à jour des directives, mais aucun rapport séparé sera publié.

Tous les commentaires doivent être reçus avant le 31 Mai 2022, à 23 h 59 (heure avancée de l'Est).

Si vous avez des questions, veuillez joindre le Secrétariat du CCNI à l'adresse suivante : naci-ccni@phac-aspc.gc.ca.

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels que vous fournissez à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) seront utilisés par le CCNI en vertu de l'article 3 de la *Loi sur l'Agence de la santé publique du Canada* et sera traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Votre décision de participer ou non est la vôtre et il n'y aura aucune conséquence si vous décidez de ne pas participer.

Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?

Les renseignements personnels que vous fournissez, y compris votre point de vue, sont recueillis dans le but de recueillir vos commentaires sur les Lignes directrices du CCNI sur l'évaluation économique des programmes de vaccination au Canada. Vos renseignements personnels peuvent également être utilisés pour comprendre les caractéristiques démographiques des participants à ces consultations et afin de faciliter le suivi des répondants dans le cas où des éclaircissements seraient nécessaires pour les réponses données. Les répondants ne seront pas contactés à d'autres fins et uniquement si des éclaircissements sont nécessaires. Les commentaires figurant dans le résumé de la consultation ne seront pas attribués à une personne ou une organisation spécifique.

Nous recueillerons vos informations par le biais de soumissions par courriel ou de l'outil Voxco et, à ce titre, vos informations personnelles sont soumises à la politique de confidentialité de Voxco, disponible à l'adresse <https://www.voxco.com/fr/privacy-policy/>. De plus amples informations sur cet outil sont disponibles à l'adresse <https://www.voxco.com/fr/online-survey-tools/>

Utiliserons-nous ou communiquerons-nous vos renseignements personnels pour toute autre raison?

Sauf si la loi l'exige, vos renseignements personnels ne seront jamais utilisés à d'autres fins que celles qui ont été indiquées dans le présent avis. Les renseignements personnels peuvent également être utilisés pour l'évaluation des programmes. Dans d'autres circonstances limitées et spécifiques, les renseignements personnels peuvent être utilisés et/ou divulgués sans consentement, conformément à l'article 7 et au paragraphe 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*...

Quels sont vos droits?

Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et de demander qu'ils soient corrigés ou annotés. Vous avez également le droit de porter plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada si vous estimez que vos renseignements personnels ont été traités de manière inappropriée. Pour de plus amples renseignements sur ces droits ou sur la manière dont nous traitons vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse naci-ccni@phac-aspc.gc.ca.

Pour plus de renseignements:

La collecte de vos renseignements personnels est décrite dans Info Source à l'adresse www.infosource.gc.ca. Veuillez vous reporter au fichier de renseignements personnels (FRPs) de l'ASPC, Activités de sensibilisation POU 938.

Instructions pour répondre au questionnaire

Les administrations provinciales et territoriales, les groupes fédéraux, provinciaux et territoriaux et les autres organismes (y compris l'industrie) ne doivent retourner qu'**un** seul questionnaire de consultation dûment rempli résumant **la position de leur organisme** sur le contenu de l'ébauche des Lignes directrices. Les commentaires personnels sont également appréciés.

N'oubliez pas que la version définitive des Lignes directrices fera l'objet d'une révision linguistique complète. Par conséquent, les commentaires éditoriaux ne sont pas nécessaires, sauf s'ils sont techniquement pertinents ou fournissent un contexte important.

Si vous ne remplissez pas le questionnaire de consultation en une seule session, vous pouvez reprendre là où vous vous êtes arrêté en accédant de nouveau au questionnaire à l'aide du même ordinateur ou appareil avec lequel vous avez commencé à y répondre. Vous devez sauvegarder vos réponses jusqu'à la dernière page où vous avez cliqué sur la flèche vers l'avant.

Vous devez appuyer sur « Soumettre » à la fin du questionnaire pour que vos réponses soient transmises au Secrétariat du CCNI.

Sur la page Web de la consultation publique, vous trouverez le questionnaire et les Lignes directrices.

Si vous avez des questions, veuillez joindre le Secrétariat du CCNI à l'adresse suivante : naci-ccni@phac-aspc.gc.ca.

Questions démographiques

1) **Fournissez-vous des commentaires au nom de votre organisme?** (Question obligatoire)

- Oui
- Non [Si NON, passez à la question 2]
- Préfère ne pas répondre

a) **Quel est le nom de votre organisme?** (Question facultative)

b) **Parmi les catégories suivantes, laquelle décrit le mieux votre organisme?** (Question obligatoire)

Groupe technique consultatif national sur la vaccination (GTCNV)

Groupe technique consultatif provincial sur la vaccination (GTCNV)

Agence d'évaluation des technologies de la santé

Milieu universitaire

Gouvernement canadien provincial ou territorial

Autre palier de gouvernement canadien

Gouvernement étranger

Société d'experts-conseils

Industrie

Groupes de défense des droits des patients

Autre, veuillez préciser : [champ à texte libre]

Préfère ne pas répondre

2) **Quel est votre emploi actuel?** (Question obligatoire)

- [Champ à texte libre]
- Préfère ne pas répondre

3) **Le cas échéant, à quelle(s) fin(s) utiliserez-vous ou votre organisme utilisera-t-il les données économiques produites par le CCNI?** (Question obligatoire)

- [Champ à texte libre]
- Préfère ne pas répondre

4) **Est-ce que vous et/ou votre organisme effectuez des évaluations économiques fondées sur des modèles pour les programmes de vaccination?** (Question obligatoire)

- Oui
- Non
- Préfère ne pas répondre

5) **Veuillez fournir les coordonnées suivantes. Ces renseignements sont facultatifs et ne seront utilisés par le Secrétariat du CCNI que pour vous joindre si des précisions sont nécessaires.** (Question facultative)

- a) Nom :
- b) Courriel :
- c) Numéro de téléphone :

Questions de consultation

6) **Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les propositions ci-dessous :**

a) Les recommandations (c.-à-d. les déclarations des lignes directrices) sont claires.

(Question obligatoire)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Ni d'accord ni en désaccord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Préfère ne pas répondre

b) Les lignes directrices sont appropriées pour le public cible (principalement les chercheurs effectuant de telles évaluations économiques ; également, les décideurs politiques utilisant les résultats générés). (Question obligatoire)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Ni d'accord ni en désaccord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Préfère ne pas répondre

c) La mise en œuvre des lignes directrices est réalisable. (Question obligatoire)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Ni d'accord ni en désaccord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Préfère ne pas répondre

7) **Veillez fournir vos commentaires sur le tableau d'inventaire des impacts (qui se trouve dans le chapitre Perspectives ainsi que dans l'annexe). Les commentaires peuvent porter, sans s'y limiter, sur l'exhaustivité des éléments, la structure du tableau et la facilité d'utilisation.** Limite de caractères : 10,000

8) **Veillez fournir vos commentaires sur le chapitre sur l'équité. Les commentaires peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, la clarté des recommandations et du texte, et la faisabilité de l'application des recommandations.** Limite de caractères : 10,000

- 9) **Veillez fournir tout autre commentaires que vous pourriez avoir sur les lignes directrices, y compris les lacunes en matière d'information. Le cas échéant, veuillez indiquer le chapitre, la section et/ou la ligne correspondant à vos commentaires.** Limite de caractères : 10,000
- 10) **Quels sont les défis potentiels de la mise en œuvre des Lignes directrices ? Le cas échéant, veuillez indiquer le chapitre, la section et/ou la ligne correspondant à vos commentaires.** Limite de caractères : 10,000
- 11) **Y a-t-il des références supplémentaires que vous nous suggèreriez d'examiner ou d'intégrer ?**
- Oui (Si OUI, 11 A)
 - Non ([Si NON, passez à la question 12])
- 11.a) **Quel(s) manque(s) d'information ces références permettraient-elles de combler ?** Si elles sont disponibles, veuillez les fournir sous forme de copie électronique ou d'hyperlien.
- 12) **Si vous avez modifié le document PDF des lignes directrices (l'utilisation des boîtes commentaires), veuillez télécharger les suggestions sous forme de document PDF. Si vous avez modifié le document Word des lignes directrices (avec les suivies des modifications)**